

L'AIF et l'AFPC renforcent ensemble leur action territoriale

📍 France



Accompagner les entreprises vers l'Industrie du Futur est un des axes d'actions prioritaires du projet de l'Alliance Industrie du Futur. Sur le terrain, différentes actions sont d'ores et déjà mises en place pour vous accompagner à chaque étape de votre démarche. Pour soutenir l'écosystème et participer à la coordination des actions localement, l'AIF a créé un réseau d'Ambassadeurs et de correspondants. Leurs rôles : porter le programme d'actions de l'AIF et notamment le plan d'accompagnement des 10 000 PMI.

L'AFPC, association française des pôles de compétitivité, membre de l'Alliance Industrie du Futur, a été créée en 2013 avec le soutien de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la DGE (Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie). L'AFPC réunit 56 Pôles de Compétitivité en 2020, portant la voix de plus de 12 000 membres, est en lien direct avec l'État et la Commission Européenne. Elle contribue activement à la politique publique de l'innovation en France et en Europe. Elle participe à toutes les initiatives qui contribuent au développement des entreprises et de l'emploi.

Les pôles de compétitivité sont présents dans toutes les régions de France et sont profondément ancrés dans leur territoire. Ils fédèrent tous les acteurs de l'innovation sur un territoire donné et représentent un écosystème vivant.

L'Alliance Industrie du Futur et l'AFPC ont renforcé leur collaboration par la mise à disposition des correspondants AFPC qui viendront soutenir les Ambassadeurs et correspondants AIF déjà présents et actifs sur tout le territoire.